

**ASSISTANCE «COLLECTION» COLLECTION 0 Km**

L'essentiel pour prendre la route en toute sérénité

01 55 92 18 86

**■ Dépannage/Remorquage**

- Assistance 0 km acquise en cas **de panne, d'accident, incendie, vol ou tentative de vol du véhicule assuré, de crevaison d'un pneumatique, erreur de carburant, perte, bris ou vol de clés.**
- AXA Assistance organise et prend en charge le dépannage sur place ou le remorquage du véhicule vers le garage le plus proche du lieu de l'incident.
- Si le véhicule n'est pas réparable sur place, remorquage vers le **garage habituel ou au domicile** (dans la limite de 150 km).

**■ Expédition de pièces détachées**

- A la suite d'un sinistre, le service assistance expédie les pièces disponibles en France et indispensables à la réparation du véhicule (Une caution sera exigée si le prix des pièces dépasse 450€).

**■ Recherche de pneumatiques**

- AXA Assistance se charge de la recherche de pneumatique pour le véhicule de collection garanti.

**ASSISTANCE «PASSION» COLLECTION 0 Km**

L'assistance sur-mesure pour les collectionneurs

01 55 92 18 86

Cette Assistance comprend les prestations de l'assistance Collection **ainsi que les suivantes :**

**■ Prise en charge du véhicule**

- Si le véhicule n'est pas réparable sur place, **remorquage vers le garage habituel ou au domicile sans limite kilométrique** (Le coût du transport ne doit pas excéder la différence entre la valeur la valeur à dire d'expert du véhicule au jour du sinistre et l'évaluation des réparations).

**■ Mise en sécurité du véhicule garanti**

- Lorsque le véhicule garanti est tracté sur une remorque et que celle-ci ou le véhicule tracteur est immobilisé suite à panne, accident ou vol, AXA se charge de placer le véhicule garanti en sécurité dans un garage. AXA prend en charge les frais de gardiennage dans la limite de 7 jours à compter de la date de l'incident.

**■ Réservations d'hôtel et Informations Parking**

Lors d'un déplacement pour une manifestation locale avec le véhicule garanti :

- AXA se charge de la réservation d'une chambre d'hôtel. Les coûts résultant de cette prestation restent à la charge du bénéficiaire.
- AXA peut se charger de fournir au bénéficiaire des adresses de parkings fermés.

**■ Informations et conseils « Voyages et Loisirs »**

- AXA met à disposition des bénéficiaires un service d'informations sur le voyage et les loisirs accessible de 8h00 à 20h30 et 7J/7.